

# HYMNE DES MARINS

Commissaire général Guichon de Grandpont

## CRUX

### HYMNE DES MARINS

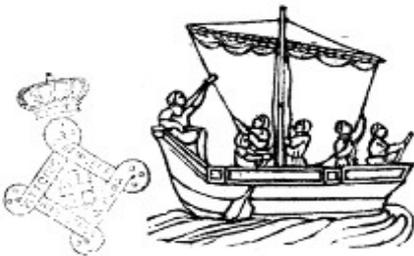
AVEC ANTIENNE APPROPRIATIVE

DE N. T. S. P. PIE IX,

Paroles de M. GUICHON DE GRANDPONT

Commissaire Général de la Marine,

Musique de Fr. LISZT.



MAVIS DRIPERA

BRUCST

M. DCCC. LX. V.

## AU SOUVERAIN PONTIFE PIE IX.

TRÈS SAINT-PÈRE,

M. l'abbé LISZT, dont Votre Sainteté daigne apprécier le beau talent, consacré désormais à la gloire de la religion et à la splendeur du culte, a l'obligeance de composer une Musique religieuse sur l'Ode latine ci-jointe, qui m'a été inspirée par un passage de Saint-Ambroise, ex *oratione de Cruce secundâ.*

Ces belles paroles, et la musique qui les accompagnera, semblent dignes d'être chantées dans toutes les Églises et Chapelles des Ports de la Chrétienté, et propres à appeler sur nos bons et braves marins les bénédictions de Jésus et le secours de sa Sainte-Mère.

C'est pourquoi, Très Saint-Père, je me mets aux pieds de Votre Béatitude pour obtenir d'ELLE l'autorisation que ces deux strophes puissent être chantées dans certaines

\*Ce sont, presque, celles de Saint-Ambroise. Il a suffi d'intervenir quelques mots, d'adopter quelques synonymes pour assujétir sa belle prose à la quantité et à la mesure.

occasions, telles que bénédictions de navires de guerre ou de commerce, départs de flottes, messes célébrées pour les marins, et tout particulièrement à la Chapelle de l'Établissement des Pupilles de la Marine, fondé récemment à Brest, sous les auspices de Sa Majesté l'Impératrice EUGÉNIE, que Dieu conserve!

*Je suis avec le plus profond respect, le plus filial dévouement,*

TRÈS SAINT-PÈRE,

De Votre Sainteté,

*Le très humble, très obéissant  
et très fidèle Serviteur et Fils en N. S. J. C.,*

A. GUICHON DE GRANDPONT,

Commissaire Général de la Marine Impériale de France,  
au Port de Brest.

Rome, 4 Juin 1865.

Le Saint-Père a écrit au bas de cette Supplique :

*Benedicite aquæ omnes Domino, et omnes qui  
perambulant in mari benedicant Domino!*

PIUS PP. IX.

*Crux.*

*À navitis dubium quæm mare lincditur,  
Erigitur citè malus ab ipsis;  
Cornu velferum dat Domini crucem,  
Quæ patent maris aquora rupta.*

*Sub signo Domini tuta periculis  
Altera tunc petit ostia navis;  
Sacramenti equidem tot simulacra sunt  
Per mare pendula in arbore vici.*

*A. Guichon de Grandpont*

# FAC-SIMILE

de  
l'Approbation Autographe,

de  
SAINT-PÈRE.

---

*Benedicite quae cum  
Domino, et omnes qui  
perambulant in mari  
benedicant Domino.*

*Die 9 Junii 1859*

*P. Mex.*

**CRUX,**  
**HYMNE DES MARINS,**  
 Paroles de M<sup>r</sup> GUICHON DE GRANDPONT,  
 Commissaire Général de la Marine.  
 Musique de **FR. LISZT.**

**1<sup>o</sup> POUR CHŒUR DE VOIX D'HOMMES.**

**1<sup>re</sup> Strophe. (1)**

*Animé*

A nau-tis du-bi-um qu'am mare sein-di-tur,  
 E-ri-gi-tur ci-lò ma-lus ab ip-sis;  
 Cor-nu ve-li-ferum dat Do-mi-ni Cru-cem.  
 Quà pa-te-ant ma-ris æ-qua rap-ta

(1) Dans la 1<sup>re</sup> Strophe il faut bien intoner Fa et Sol naturels, et non pas Fa et Sol dièze, lesquels ne sont requis qu'à la 2<sup>e</sup> Strophe en La majeur. — Néanmoins le changement de MA en C, le mouvement reste toujours le même.

N.B. — Ce Chœur peut être exécuté à l'unisson par les voix de femmes, d'enfants et d'hommes.

**2<sup>me</sup> Strophe.**

Sub-á-gno Do-mi-ni tu-la pe-ri-cu-lus  
 Al-te-ra lunc pe-lil os-tra navia:  
 Sa-eramenti e-qui-dem tot si-mu-la-cre sunt Per mare  
 pen-du-la in ar-ho-re ve-...-la.  
 Sa-eramenti e-qui-dem tot si-mu-la-cre sunt Per mare  
 pen-du-la in ar-ho-re ve-...-la.

**Antienne approbative du Saint-Père.**

*Moderato sostenuto*

Bene-dic-te a-que om-ni-um Do-mi-na et Om-ni-um qui per-  
 am-bu-las ma-ri be-ne-di-cant Do-mi-ni

**2<sup>o</sup> POUR CHŒUR DE VOIX DE FEMMES OU D'ENFANTS.**

Dans la 1<sup>re</sup> Strophe il faut bien intoner Fa et Sol naturels et non pas Fa et Sol dièze, lesquels ne sont requis qu'à la 2<sup>e</sup> Strophe en La majeur. — Néanmoins le changement de MA en C, le mouvement reste toujours le même.

**1<sup>re</sup> Strophe.**

*Animé.*

ACCOMPAGN<sup>t</sup>  
 PIANO

CHŒUR.

PIANO

A nau-tis du-bi-um qu'am ma-re sein-di-tur

E-ri-gi-tur ci-lò ma-lus ab ip-sis;  
 Cor-nu ve-li-ferum dat Do-mi-ni cru-cem.  
 Quà pa-te-ant ma-ris æ-qua rap-ta.

2<sup>me</sup> Strophe.

Sub si-gne Do-mi-ni tu-la-pe-ra-cu-lis  
 Al-te-ra lunc pe-tit na-li-a-na-vis :  
 Sacramen-ti e- quidem tot si-mu-la-cta sunt per mare

pen-da-la in ar-bore ve-la.  
 Sa-cra-men-ti e- quidem tot si-mu-la-cta sunt per ma-re  
 pen-da-la in ar-bore ve-la.

NB Ce Chœur peut être exécuté à l'unisson par les voix de femmes d'enfants et d'hommes.

Antienne approbative du Saint-Père.

Moderato sostenuto

Be-ne-di-ci-te a- que omnes Do-mi-no et  
 omnes qui per-am-bu-lant in ma-ri  
 be-ne-di-cant Do-mi-no.

CruX

HYMNE DES MARINS

Musique de Liszt  
 Paroles de M<sup>r</sup> Fanchon de Saintpaul  
 Commissaire général de la marine.  
 Pour voix d'hommes de femmes ou d'enfants.

Con d'ut ammi

1<sup>re</sup> Strophe.  
 a-nan-tio Du-bi-um  
 quon-ma-re sin-di-m, bi-ti-gi  
 ma-ci-to ma-lus ab-ap-sio;  
 Cor-um ve-li-fe-rum dat O-do-mi-ni  
 cu-cum Qui pa-te ant ma-ris  
 a-quo-ra resp-ta. Singa-pa-sona

Antienne approbative du Pape.

Benedicite.

Con de fa. Moderato sostenuto

0	0 <sup>F</sup>	5	5	5	5	5	5	5	5	5
0	0 <sup>F</sup>	3	3	3	3	3	3	3	3	3
0	0 <sup>F</sup>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
0	0 <sup>F</sup>	1	1	1	1	1	1	1	1	1

6	6	6	6	6	0 <sup>F</sup>	6	6	6	6
3	3	3	3	3	0 <sup>F</sup>	3	3	3	3
1	1	1	1	1	0 <sup>F</sup>	1	1	1	1
6	6	6	6	6	0 <sup>F</sup>	6	6	6	6

6	6	6	6	6	6	0 <sup>F</sup>	6	6	6
4	4	4	4	4	4	0 <sup>F</sup>	4	4	4
1	1	1	1	2	2	0 <sup>F</sup>	4	4	4
4	4	4	4	5	5	0 <sup>F</sup>	6	6	6

FF	1	1	1	1	1	1	1
FF	3	3	3	3	3	3	3
FF	1	1	1	1	1	1	1

Lulu, Street, rue Saint, 63, Brest

df	5	5	3	2	1	7	6	2	2	2	3
df	5	5	1	7	6	5	4	6	6	7	
df	5	5	5	7	6	5	4	4	4	5	

2	1	0	4	1	4	2	3	2	1	1
1	0	6	6	6	6	1	1	1	1	
9	0	4	4	4	4	3	4	3	6	

4	1	1	2	3	0	3	3	4	5	4	3	2
6	6	6	6	0	1	1	2	3	2	1	7	
4	4	4	4	0	1	1	2	3	2	1	7	

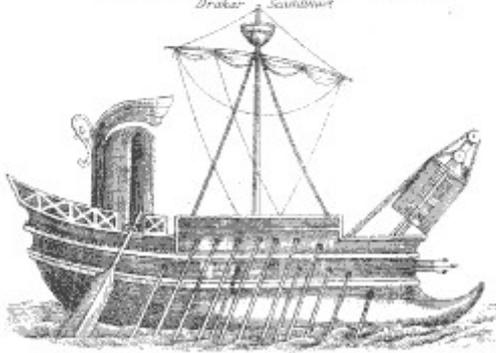
1	7	6	2	2	2	3	2	1	9
6	5	6	6	6	7		6	5	9
6	5	4	4	4	5		4	5	9



Galion - galion



Drakar - dromon



Galion Armé de la flotte de Brest.

Ces dessins sont tirés de l'histoire de la Marine de M<sup>r</sup> Du Sein, Tom. 1<sup>er</sup>

La Croix

Voix du fidèle :

Pour s'élever guimont sur l'élément perfide ;  
 Les hardis nautonniers élèvent leur mât ;  
 Puis, sur la vague en croix une voile rapide  
 Se lève, et les emporte au lointain climat.

Le signe du Salut soutiendra leurs courages ;  
 Il est puissant et fort contre tout danger.  
 Du Sacrement divin voyez ces mille images  
 S'élever sur la mer, et les protéger.

Voix du S<sup>r</sup> Père :

Bénis, ah! bénis, mer immense,  
 Ton Seigneur !  
 Vaillants marins, long en char  
 Sa clémence ;  
 Bénissez votre Sauveur !

a. f. d. z

## NOTE

La Supplique placée en tête de ce cahier fut accueillie par le Saint-Père, dans l'audience qu'IL daigna m'accorder le 8 Juin 1865, à 6 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> p. m., soit le 9 Juin d'après la supputation usitée à Rome. — Mon fils et l'une de mes filles m'accompagnaient.

PIE IX était absolument seul, debout, près d'une table surmontée d'un Crucifix. IL nous donna sa main à baiser.

Très Saint-Père, LUI dis-je, nous VOUS apportons la foi et le dévouement d'une nombreuse famille bretonne, et VOUS supplions de la bénir. — Je vous remercie, Monsieur le Commissaire; vous venez, en effet, d'un pays plein de foi et de dévouement. Ce jeune homme est votre fils? Appartient-il aussi au Commissariat de la Marine? — Oui, Saint-Père; et je le présente à V. S., au retour d'une campagne de trois ans, de Terre-Neuve aux États-Unis, aux Antilles et au Mexique. — Et Mademoiselle votre fille, où a-t-elle été élevée? — Toutes mes filles, Saint-Père, ont été élevées en Bretagne, chez les Religieuses de la Retraite, à Lannion. — Après un geste de satisfaction, le bon Pape reprit: — Vous m'apportez là des livres, des chapelets, plusieurs demandes. Voyons-les toutes. — Très Saint-Père, cette lettre VOUS supplie d'agréer l'hommage d'une traduction en vers de *l'Imitation de N.-S.*, et d'un livre d'Odes

latines sur les *Gloires navales de la France*. — J'accepte avec bonheur, Monsieur le Commissaire; j'applaudis aux travaux littéraires ainsi dirigés. — Puis, ouvrant chaque volume, le Souverain Pontife daigna en parcourir quelques lignes, et les posa près du Crucifix.

Je présentai alors à S. S. une demande d'indulgences *in articulo mortis*, pour ma famille et pour moi, — et la Supplique d'autre part. — Après avoir lu, à haute voix, cette dernière lettre et les deux strophes: — Eh bien! mon cher Commissaire général, que désirez-vous que je mette au bas de votre lettre? — Ah! Saint-Père, un *approuvi*, dans telle forme que V. S. jugera convenable. — Un *approuvi*; vous n'en avez pas besoin pour chanter les louanges de Dieu. — Daignez remarquer, Saint-Père, que je demande à faire chanter cette Hymne publiquement, dans des cérémonies religieuses. — Eh bien! commençons par le plus facile; donnez-moi votre demande d'indulgences; je penserai à l'autre pendant ce temps.

Cette demande d'indulgences fut elle-même l'objet d'un attentif examen. J'y avais compris mes parents et alliés jusqu'à la troisième génération. PIE IX passa un trait sur ce mot, qu'IL remplaça par le mot *degit*, inscrit de sa main la formule consacrée, data, signa, et reprit mon ode dont IL fit une seconde lecture à voix haute. — Après avoir fait de la tête un nouveau signe approbatif, l'indulgent Pontife écrivit au bas de ma lettre: — *Benedicite apud omnes Dominum; et omnes qui perambulavit in mari benedicant Domino*. — PIUS PP. IX. — Tandis que ma main tremblante recevait ce précieux feuillet, je recueillais, avec la même avidité pieuse, ces douces paroles: — Soyez satisfait, Monsieur le Commissaire général; voilà une suffisante autorisation.

Puis, nous nous agenouillâmes, et reçûmes la paternelle bénédiction.

Cet ineffable entretien, dont je ne cite qu'une partie, avait duré plus de dix minutes. Ah! que ce temps, précieux au monde entier, fructifère à jamais dans ma famille!

PIE IX, toujours debout, avait accordé plusieurs autres audiences pour le même jour. Loïn de paraître importuné ou fatigué, IL sait parler à chacun de ce qui l'intéresse avec la tendre simplicité d'un curé qui vous connaît et vous verrait tous les jours. Que de vertus révèle l'aspect de ce noble et serein visage! Oh! qu'IL est bien le Père, le Pontife, le Pasteur par excellence! — Son âme, j'en eus la profonde intuition, n'a pas moins de fermeté que de tendresse. Il aime, il pardonne, il soutient. — Sa santé me parut florissante et forte. — LAUS DEO!

Le Mardi, 13 Juin, à notre retour de Naples, je recevais le billet suivant de M. l'abbé Laszr, que je ne saurais assez remercier de son obligeance et de sa parfaite bonne grâce à devenir mon collaborateur:

\* Cher Monsieur, votre Hymne est composé. Jeudi, après la procession du *Corpus Domini*, j'aurai l'honneur de vous le remettre au Vatican, et de convenir avec vous des petits détails relatifs à sa publication. \* — F. LASZR.

Ces détails réservés par le compositeur se réduisaient à ceci:

\* Disposez de ma composition selon vos convenances. Je tiens seulement à corriger les épreuves. — Je souhaiterais bien que l'on adoptât, pour le chant de cette Hymne, la prononciation italienne. \*

Et le 25 Septembre, revenant de Hongrie, où il avait assisté à de magnifiques exécutions de sa *Légende de Sainte-Elisabeth* et de sa symphonie de la *Divina Comedia*, F. Laszr me renvoyait de Rome l'épreuve corrigée, en ajoutant ceci:

\* Je fais grand cas de la méthode Galin-Paris-Chevé, dont j'ai pu apprécier les remarquables résultats lors de mon court séjour à Paris, en 1861. Depuis, je l'ai recommandée à diverses personnes qui s'occupent des questions d'enseignement..... Par conséquent, je ne puis qu'approuver votre intention de compléter l'édition de l'Hymne par la notation Chevé. \*

Bress, 15 Novembre 1865.

A. GUICHON DE GRANDPONT.

